

**Plan d'effectifs 2017-2018 de la CSDM
Réinvestir dans la qualité des services**

Montréal le 26 avril 2017 – Lors du conseil des commissaires tenu ce soir, l'AMDES fera part de ses préoccupations relativement au plan d'effectifs qui a été déposé par la CSDM. Ses commentaires vont dans le sens d'assurer un fonctionnement optimal dans les établissements et que la qualité des services soit au rendez-vous pour tous. À cet égard, l'association a demandé d'obtenir toutes les statistiques requises pour faire une lecture juste des besoins, notamment le nombre réel d'inscriptions.

Comme l'a déclaré la présidente de l'AMDES, Hélène Bourdages : « Le vent a commencé à tourner en éducation au cours des derniers mois. On sent plus d'ouverture au ministère, des annonces de réinvestissements de plus de 1,8 G\$ sur 5 ans ont été faites et une nouvelle concertation devrait voir le jour avec la mise en place au 1^{er} juillet du comité de répartition des ressources (CRR). Mais, il faut être conscient qu'on part de loin après des coupures de 40 postes de directions adjointes au cours des deux dernières années. C'est pourquoi, comme nous allons l'exposer aux commissaires, il est essentiel maintenant que l'équilibre budgétaire est atteint à la CSDM, que le plan d'effectifs garantisse le maintien des ressources dans les établissements. Les coupures des dernières années ont fait mal, il y a urgence à réinvestir dans le personnel de direction qui a dû gérer l'austérité en première ligne. »

L'AMDES déplore que dans certaines écoles, la commission scolaire ait diminué le nombre d'élèves pour procéder à des coupures de postes de directions adjointes. C'est le cas notamment à l'école secondaire Georges-Vanier qui s'est vue ponctionner des élèves pour atteindre le chiffre de 1 400 et diminuer de 3 à 2 le nombre de directions adjointes. « L'heure n'est plus aux ponctions dans les écoles et les centres de formation de Montréal. On doit au contraire miser plus que jamais sur les personnels, encadrés par des directions, directions adjointes et gestionnaires administratifs en nombre suffisant, pour assurer une saine gestion. Plus de personnel dans les établissements, on parle d'environ 150 personnes par année pour 5 ans, ça veut dire un besoin criant de plus de ressources en gestion pour encadrer, accompagner, faire arriver les choses, » a souligné Mme Bourdages.

L'AMDES partage la vision de la CSDM à l'effet qu'il faut favoriser le recrutement, la rétention et la valorisation des ressources humaines. Une des clefs pour y arriver, outre les conditions de rémunération, c'est d'avoir suffisamment de personnel y compris d'encadrement pour s'acquitter des tâches et répondre aux besoins des élèves, jeunes et adultes.

À propos de l'[AMDES](#)

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire regroupe plus de 600 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) desservant plus de 200 000 élèves jeunes et adultes du Québec. Tous les membres y œuvrent comme direction d'école ou de centre, direction adjointe ou gestionnaire administratif. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.

- 30 -

Source : Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)

Pour renseignements : Catherine Escojido (514) 927-8807 ou catherine@escojido.com